



EuroMed Formation des Administrations publiques

**Programme régional de formation et de conseil sur
l'administration publique pour les Partenaires méditerranéens**

CONNAISSANCES AVANCÉES SUR L'UE

Libre circulation des services et des capitaux

PROGRAMME

Naples (IT), du 26 au 30 mars 2007



**Programme MEDA de la Commission européenne (CE) -
EuropeAid Office de coopération**

Unité de gestion du programme :



**Institut Européen
d'Administration Publique – Centre Européen des Régions (IEAP-CER)**

**European Institute
of Public Administration – European Centre for the Regions (EIPA-ECR)**

INTRODUCTION et INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Centre européen des régions (CER), l'Antenne de l'Institut européen d'administration publique (IEAP) à Barcelone, est l'Unité de gestion du "Programme de formation et conseil sur l'administration publique pour les Partenaires méditerranéens" (EuroMed Formation des Administrations publiques) de la Commission européenne, financé au titre du programme MEDA.

Ce programme est le prolongement de l'initiative soumise à la Commission européenne dès l'année 2000 et qui se traduit par la tenue d'une conférence organisée par le CER à Barcelone les 7 et 8 février 2000 sous le titre "Réunion des représentants des administrations publiques des Partenaires euro-méditerranéens dans le cadre du Partenariat euro-méditerranéen".

Objectifs

Ce programme s'inscrit dans le volet II de la Déclaration de Barcelone de novembre 1995 et vise à dispenser une formation sur les affaires européennes à des fonctionnaires du sud de la Méditerranée et du Moyen-Orient ; il envisage aussi la création d'un réseau de centres de formation en administration publique entre les Partenaires euro-méditerranéens.

Les objectifs de ce programme sont de contribuer à la création d'une zone de libre-échange à l'horizon 2010, d'approfondir les connaissances des affaires européennes chez les Partenaires méditerranéens afin de contribuer à la mise en oeuvre des accords d'association, et de développer chez les Partenaires méditerranéens une masse critique d'experts du processus d'intégration européenne.

D'une durée de 42 mois et doté d'une enveloppe budgétaire de 6 millions d'euros, ce programme est destiné aux 10 Partenaires méditerranéens. Le programme s'articule autour de 4 modules: 1) Connaissances de base sur l'UE; 2) Connaissances de base des programmes communautaires; 3) Cours avancé sur l'UE; 4) Formation de formateurs; il vise aussi la création d'un réseau de centres de formation de l'administration publique.

Les Etats membres de l'Union européenne seront aussi impliqués dans ce programme par des fonctions de conseil et de participation dans la formation en cas de besoin, ainsi qu'à travers leur participation au réseau de centres euro-méditerranéens de formation des administrations publiques.

MODULE CONNAISSANCES AVANCÉES SUR L'UE

Introduction

10 séminaires seront organisés sur le thème des CONNAISSANCES AVANCÉES SUR L'UE. Chaque séminaire durera 5 jours et pourra accueillir 30 participants. L'objectif de ces séminaires sera d'assurer un niveau de connaissances avancées à près de 300 fonctionnaires issus des administrations publiques des Partenaires méditerranéens. Les 10 séminaires se dérouleront autour de différents thèmes qui ont été choisis par les Coordinateurs nationaux de chacun des 10 pays partenaires méditerranéens.

Objectifs

Les objectifs des séminaires consacrés aux CONNAISSANCES AVANCÉES SUR L'UE sont :

- d'assurer aux participants une connaissance approfondie, dans ce cas dans le domaine de la libre circulation des services et des capitaux, domaine qui les intéresse dans le cadre des Accords d'association avec l'UE ;
- de permettre aux participants d'avoir une connaissance de travail d'expert sur les politiques communautaires pour qu'ils soient à même de diffuser les informations pertinentes sur ces questions et nouer des rapports de travail avec les institutions et les Etats membres de l'UE sur ces questions ;
- de développer une coopération administrative bilatérale et multilatérale ;
- d'encourager un échange d'expériences, connaissances et bonnes pratiques.

Méthodologie

Le contenu du séminaire sera :

- a) introduit par des experts et des représentants du monde académique des Etats membres de l'UE,
- b) il aura une approche tournée vers la pratique, et
- c) se fera au moyen d'exposés et d'ateliers

Portée régionale

Comme il s'agit d'un programme régional euro-méditerranéen, ce programme impliquera tous les Partenaires euro-méditerranéens et les bénéficiaires seront les Partenaires méditerranéens.

Documentation de base

Présentations en Power point sur les différentes questions abordées par le séminaire, documents de l'UE, sites Internet de l'UE.

Participants

Les participants aux séminaires seront des représentants des administrations publiques de chaque Partenaire méditerranéen. Chaque Partenaire méditerranéen peut proposer jusqu'à (3) participants par séminaire sur CONNAISSANCES AVANCÉES SUR L'UE.

Les participants devront posséder une expérience pratique du domaine concerné, connaître les affaires européennes et maîtriser la langue française et/ou anglaise.

Ils doivent aussi posséder suffisamment d'autorité pour pouvoir diffuser les informations reçues.

Langues de travail

Français et anglais, avec interprétation simultanée.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur l’IEAP et ses activités de formation et de recherche sur notre site Internet www.eipa.eu

LIEU OÙ SE TIENT LE SÉMINAIRE

Hotel Jolly
Via Medina, 70
80133 Naples
ITALIE
Tél. : +39 081 4105111
Fax : +39 081 5518010
Email : napoli@jollyhotels.it
www.jollyhotels.it

**UNITÉ DE GESTION DU
PROGRAMME**

Institut européen d’administration publique
– Centre européen des régions
(IEAP-CER)
Girona 20
ES - 08010 Barcelone
Tél. : +34 93 56 72 400
Fax : +34 93 56 72 399
www.eipa.eu

PROGRAMME

Avant le séminaire Le point de vue des participants sur le marché intérieur pour les services et capitaux et sa pertinence pour leur travail

Avant le séminaire, il sera demandé aux participants de discuter leur point de vue sur la situation du marché intérieur, le programme et la pertinence des sujets par rapport à leur travail. Un questionnaire leur donnera l'opportunité d'indiquer les sujets d'intérêt individuel qu'ils aimeraient voir évoqués durant le programme.

Lundi 26 mars 2007

09h00 Accueil et présentation du programme

Stéphanie HOREL, Coordinatrice du Programme EuroMed Formation des Administrations publiques, IEAP-CER, Barcelone (ES)

09h15 Présentation du contenu et des objectifs du séminaire

Timm RENTROP, Maître de conférences, Unité des politiques européennes, Institut européen d'administration publique (IEAP), Maastricht (NL)

09h30 Présentation des participants

Chaque participant devra se présenter, expliquer sa vision de la libre circulation des services et des capitaux, du programme et de son importance pour son travail.

10h00 Pause

10h15 L'UE et ses partenaires méditerranéens

Stéphanie HOREL

- Le processus de Barcelone
- Le programme MEDA
- Les Accords d'association
- La nouvelle politique de voisinage : objectifs et mesures financières (état actuel)

11h00 Introduction au marché intérieur de l'UE

Timm RENTROP

11h30 Atelier 1

Quiz à choix multiple : Problèmes dans la pratique de la libre circulation sur les questions de :

- Les types de raisons invoquées pour empêcher la libre circulation
- La possibilité d'accepter ces raisons dans un marché intérieur « Style UE »

12h30 Déjeuner

13h30 Le marché intérieur et les obligations en résultant pour les Etats membres et leurs fonctionnaires – Une vue d'ensemble

Timm RENTROP

- Introduction aux règles et mécanismes essentiels du marché intérieur de l'UE ;
- Obligations en résultant pour les Etats membres et leurs fonctionnaires ;
- Devoirs des entités non gouvernementales

Les dispositions du Traité sur la liberté de fournir des services

15h00 Les droits des prestataires et bénéficiaires des services de traverser les frontières

Timm RENTROP

Description de ce qu'englobent ces droits, leurs implications pour l'utilisation des technologies, par exemple services électroniques, qui a besoin de les connaître et quelles sont leurs limites.

15h30 Pause

L'état des lieux actuel : les règles sur l'accès au marché des services

16h00 Accès au marché pour les migrants et les prestataires de services étrangers

Timm RENTROP

Les règles de base (certaines datent de 1968 et sont ENCORE souvent inobservées) et leur révision par la *directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil sur la reconnaissance des qualifications professionnelles*.

La zone d'ombre où les mesures sont parfois interdites et parfois autorisées par la Cour de justice des Communautés européennes

16h30 Autorisation et inscription des entreprises et des professionnels étrangers

Timm RENTROP

17h00 Reconnaissance des diplômes et certificats étrangers

Timm RENTROP

18h00 Fin de la première journée

Mardi 27 mars 2007

- 09h00** **Quand et comment les connaissances linguistiques peuvent-elles être imposées de manière valide sur les migrants ?**
Timm RENTROP
- 10h00** **La supervision des prestataires de services et le « duel » entre le principe du pays d'origine et celui du pays destinataire**
Timm RENTROP
- 11h00** **Pause**
- 11h30** **Atelier 2**
Discussion sur la possibilité d'accepter le concept de libre accès au marché pour des prestataires de services étrangers
- 13h00** **Déjeuner**
- 14h00** **Les dispositions du Traité sur la liberté de circulation des capitaux**
La libre circulation des capitaux et des paiements
Timm RENTROP
- 15h00** **Pause**
- 15h15** **Les dispositions du Traité sur la liberté de circulation des capitaux**
La libre circulation des capitaux et des paiements (suite)
Timm RENTROP
- 16h15** **Fin de la deuxième journée**

Mercredi 28 mars 2007

Les règles pour la prestation de services, la supervision et la protection du consommateur

09h00 **L'exception dans le Traité sur la protection de la santé publique et de la sécurité publique**
Timm RENTROP

10h30 **Pause**

11h00 **Une vue d'ensemble de la législation de l'UE sur la protection du consommateur**
Timm RENTROP

Briefing sur la législation actuelle de l'UE dans ce domaine - de la législation générale sur la sécurité des produits aux lois détaillées sur des sujets tels que compensation pour refus d'embarquement, partage de temps et similaire- et le statut de la protection du consommateur dans le « droit commun » de l'UE résultant des décisions de la Cour de justice des Communautés européennes.

12h30 **Déjeuner**

14h00 **Une vue d'ensemble de la législation de l'UE sur la protection du consommateur (suite)**
Timm RENTROP

15h00 **Pause**

15h15 **Faciliter la protection du consommateur et la surveillance du marché**
Timm RENTROP

Briefing sur RAPEX/RASEF et d'autres mesures européennes, comme SOLVIT, pour faciliter la protection des consommateurs dans des situations transfrontalières.

16h15 **Fin de la troisième journée**

Jeudi 29 mars 2007

La protection sociale des employés fournissant des services pour le compte de leurs employeurs

- 09h00** **Les sociétés envoyant leurs employés à l'étranger**
Tomas BERN, Ministère suédois de l'Industrie, Stockholm (SE)
- 10h30** **Pause**
- 11h00** **La sécurité et l'hygiène au travail dans le cas des prestataires de services étrangers et de leur personnel**
Tomas BERN
- 12h30** **Déjeuner**

La proposition affectant le secteur des services

- 13h30** **La proposition de directive sur la libéralisation des services dans le marché intérieur**
La proposition de directive sur les services dans le marché intérieur (COM (2004)2) et la proposition amendée après le vote du Parlement européen (COM (2006)160).
Timm RENTROP
- 15h30** **Pause**
- 15h45** **Les implications pour les Etats membres**
Tomas BERN
- 17h15** **Atelier 3**
Discussion sur la raison de la proposition « Bolkestein », la pertinence de sa rédaction et la possibilité de l'accepter pour les fonctionnaires nationaux ainsi que la question de la protection des consommateurs des services (clients)
- 18h15** **Fin de la quatrième journée**

Vendredi 30 mars 2007

Présentations par les participants

09h00 **Présentations par les participants de leurs expérience, organisation et bonnes pratiques pour harmoniser leur législation avec les règles du marché intérieur de l’UE en ce qui concerne la circulation des services et des capitaux**

Président : Timm RENTROP

10h30 **Pause**

11h00 **Suite**

12h30 **Conclusions et déclaration finale**

Stéphanie HOREL

13h00 **Fin du séminaire**
